

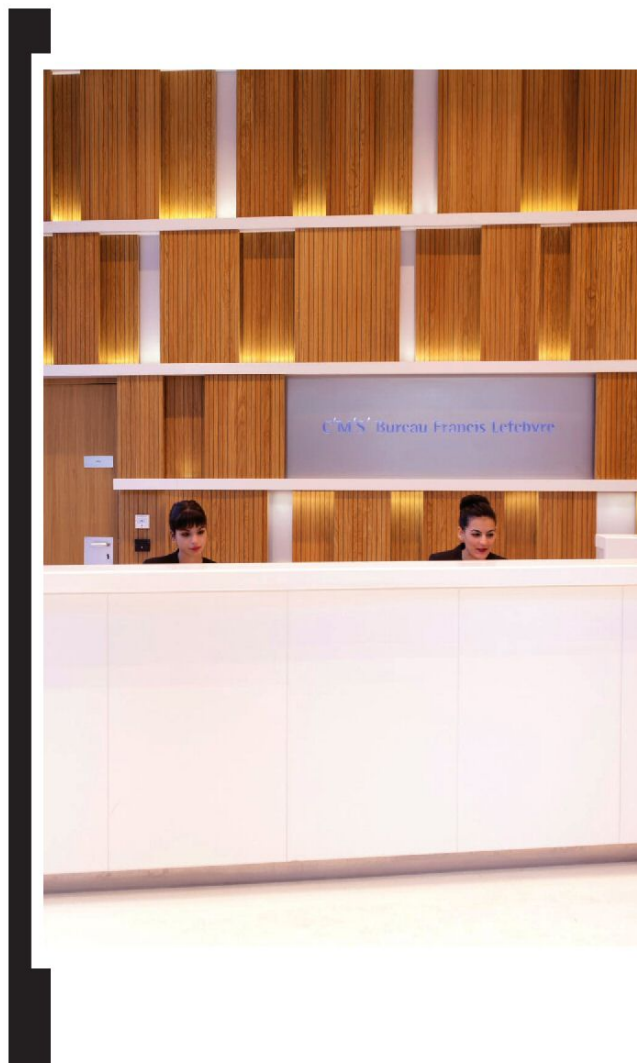


CMS Bureau Francis Lefebvre

Par Chloé Enkaoua

Un espace sur mesure

Pour les avocats du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre, à Neuilly, leurs nouveaux locaux se devaient de renvoyer l'image de sobriété et d'exigence qui les caractérisent. Mais la démesure des 16 500 m² désormais à leur disposition ne leur a pas facilité la tâche.



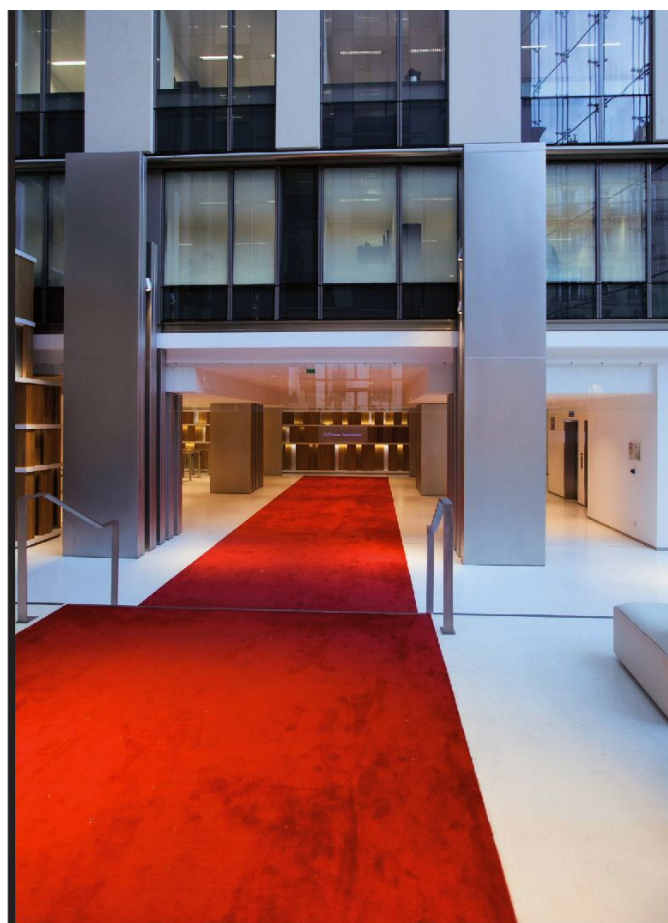
Nos hôtes Didier Gingembre, Laurent Marquet de Vasselot, Gérard Kling, Ludovic Lobjoy et Florence Jouffroy

2, rue Ancelle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Exit la Villa Émile Bergerat. En mai 2015, les avocats du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre ont quitté leurs anciens locaux, dispatchés sur cinq immeubles, et emménagé au 2, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine. Une nouvelle adresse à quelques pas seulement de l'ancienne, mais qui change tout : d'une surface totale 16 500 m², l'immeuble de dix étages est doté d'un hall d'accueil impressionnant et permet désormais de réunir les 380 avocats et 180 membres du personnel sur un seul site.

FÉDÉRER LES TROUPES

Si les associés du cabinet confient avoir un temps regardé du côté de Paris intra-muros, la question ne s'est pas posée très longtemps. « *Si nous avions voulu trouver cette même surface dans les beaux quartiers de Paris, dans un immeuble aussi fonctionnel et homogène, les conditions locatives auraient été moins bonnes, admet Didier Gingembre, associé et président du directoire. Celles que nous avons obtenues répondaient à notre cahier des charges et à nos attentes en termes d'accessibilité pour nos clients, de fonctionnement et d'espace.* » « La décision de pérenniser notre implantation à Neuilly-sur-Seine était justifiée par le fait qu'une grande partie de notre clientèle, notamment les groupes internationaux, ont établi leur siège à La Défense et dans





l'ouest de Paris », ajoute Laurent Marquet de Vasselot, associé et membre du directoire.

Pour les avocats, garder leurs repères dans un quartier où ils ont leurs habitudes est un soulagement, même s'il leur est dorénavant possible de déjeuner à l'intérieur du nouvel immeuble dans un restaurant style self-service, dans une ambiance digne d'une brasserie chic – baignée de tons de rouge, de beige et de marron. « *Cet espace de restauration permet de fédérer les troupes et favorise les échanges* », assure l'associé Gérard Kling, également membre du directoire. Tout comme, selon lui, le fait d'avoir privilégié les bureaux cloisonnés aux open space, hormis quelques espaces ouverts réservés aux stagiaires. Malgré quelques différences de vues – les fenêtres donnent soit sur la rue Ancelle, soit sur La Défense, soit sur la Fondation Louis Vuitton pour les plus chanceux du 10^e étage –, tout le monde est logé à la même enseigne et bénéficie d'un mobilier standardisé et d'une même surface de bureau, que les collaborateurs se partagent à deux. Les touches personnelles s'y font rares, à l'exception de quelques tableaux et photos.

S'APPROPRIER LES LIEUX

De l'avis de tous, en déménageant, la structure a gagné en cohésion. Pourtant, lorsque l'opportunité de s'installer dans cette propriété du groupe Unibail-Rodamco s'est présentée en 2012, les avocats n'étaient pas convaincus. La raison ? La démesure des lieux... Mais l'immeuble, qui a été totalement désossé jusqu'à sa seule structure en béton, a été rénové afin d'être fonctionnel et au plus près de l'image que voulait refléter CMS BFL. Le cabinet d'architectes Lobjoy & Bouvier & Boisseau a été, dès 2013, chargé d'harmoniser l'aménagement des espaces d'accueil : le hall de réception, le 7^e étage et ses 21 salles de réunion, ainsi que le Forum, un espace dédié aux conférences et autres manifestations clients. Un véritable challenge. « *Lors de notre premier rendez-vous, j'ai attiré l'attention du directoire sur le fait qu'il pouvait y avoir dans ces espaces des dysfonctionnements en termes de flux. Le hall d'accueil, par exemple, était disparate avec ses dénivelés : après la porte tambour, on passe devant la borne d'accueil, puis on traverse l'atrium, on descend trois marches et on passe sous un espace plus bas de plafond*, explique Ludovic Lobjoy. Il a donc

fallu s'approprier collectivement ce grand hall, en trouver le fonctionnement adéquat en termes d'usage, avant de penser véritablement au projet de décoration. »

CONTRASTES, MATIÈRES ET LUMIÈRE

Le résultat : un effet de perspective et un cheminement linéaire accentués par un tapis rouge très « Festival de Cannes », et une mise en valeur de la verticalité par de grandes colonnes en inox. « *Pour traiter cet espace cathédrale, j'ai notamment réinterprété l'architecture romane avec ses jeux de lumière et la pureté de ses lignes de composition*, commente l'architecte. *L'ensemble des espaces se décline en cohérence avec le métier d'avocat et développe une identité basée avant tout sur les contrastes, les matières et la lumière.* » Pour réchauffer l'atmosphère, outre le tapis rouge, on trouve un certain nombre d'éléments en bois, et deux grands oliviers en pot qui trônent dans l'atrium.

La sobriété, tel a été le fil conducteur pour l'aménagement des nouveaux locaux. « *Il ne s'agissait pas de mettre partout des moquettes profondes dans lesquelles on s'enfonçait jusqu'aux chevilles, mais d'évoluer et recevoir nos clients dans un environnement agréable, confortable et fonctionnel* », souligne Gérard Kling. En guise de décoration, quelques photographies d'artistes contemporains – actuellement, celles de Florence Jamart et d'Erick Derac, le cabinet ayant opté pour un format d'expositions temporaires. Pour le code couleur, on retrouve majoritairement du blanc : un blanc « *homogène, qui permet de révéler les particularités de chaque espace* », précise Ludovic Lobjoy. Même le système d'éclairage des salles de réunion, « *toujours parallèle à la façade de l'immeuble* », n'a pas été laissé au hasard. « *Nous avons conçu ce 7^e étage pour le rendre calme et serein, car c'est ici que se déroulent les négociations, les réunions et les arbitrages. Il fallait qu'il y ait un bon karma, que le client s'y sente bien* », souligne l'architecte. Pour habiller ces salles, c'est un équipement d'hôtellerie qui a été choisi, du mobilier aux pans de murs en cuir capitonné. « *Nous avons essayé de donner une dimension domestique à ces salles de réunion, un peu dans l'esprit des Design Hotels* », explique Ludovic Lobjoy, avant de conclure : « *Lorsqu'il y a peu de choses, il ne faut se tromper sur rien. Tout doit paraître évident.* » □